

Bénéficiez de conditions privilégiées de financement pour la location de votre logement ⁽¹⁾

1000 à 8000 € sur 10 mois
avec ou sans différé de 3 mois

Mensualités à partir de 103,75 € ⁽²⁾
avec un TEG fixe annuel de 8,41%
soit 3,75 % du montant financé

FIVOLO

(1) Le prêt est exclusivement réservé aux clients SERGIC, sous réserve d'acceptation du dossier par COFIDIS.

(2) Crédit amortissable accessoire à une vente ou une prestation de service consenti par Cofidis SA au capital de 50 000 000€, 61 avenue Halley, 59667 Villeneuve d'Ascq cedex, SIREN 325 307 106 RCS Roubaix-Tourcoing, d'une durée de 10 mois ou 10 mois plus 3 mois de report, d'un montant de 1000€ à 8000€ avec un TEG fixe annuel de 8.41%. Vous bénéficiez d'un délai légal de rétractation de 7 jours.



LOCATION

FINANCEZ
VOTRE
LOCATION

NOUVEAU



FIVOLO



Vous allez louer un appartement par l'intermédiaire d'une agence du Groupe SERGIC...

FIVOLO

vous permet
de payer en douceur
sur 10 mois !*

✓ Vous pouvez financer
tout ou partie de

- Votre dépôt de garantie
- Votre 1^{er} loyer
- Votre assurance multirisque habitation
- Les honoraires d'agence

✓ Vous pouvez choisir
de différer de 3 mois
votre 1^{er} remboursement !



UNE VÉRITABLE FACILITÉ POUR EMMÉNAGER DANS VOTRE LOGEMENT

Exemples :

Vous avez trouvé l'appartement de vos rêves dans une agence SERGIC pour un loyer de 750 €/mois. Mais la somme d'argent à verser au moment de l'entrée dans les lieux vous oblige à reporter l'achat des quelques équipements et meubles nécessaires à une installation confortable.

Avec **FIVOLO** vous pouvez par exemple financer 2000 €.

Vous remboursez 207,50 € / mois pendant 10 mois, soit un coût total du crédit de 7,50 € / mois (TEG de 8,41%) pour un coût total de 3,75 % du montant financé.

Vous pouvez ainsi emménager en toute tranquillité et profiter de votre appartement en ne vous privant pas pour les aménagements !

Vous souhaitez réserver un appartement 2 pièces qui vous a été proposé par SERGIC. Or, n'ayant pas encore récupéré le dépôt de garantie que vous avez versé pour votre précédent appartement, vous êtes dans l'impossibilité de verser l'équivalent d'un deuxième dépôt de garantie pour prendre possession de votre nouveau logement.

SERGIC vous propose un financement **FIVOLO** de 2000 € avec un différé de 3 mois. Vous versez ainsi 13,50 € les 3 premiers mois puis 207,50 € / mois pendant 10 mois, soit un coût total du crédit de 40,50 € pour le différé et 7,50 € / mois les 10 mois suivants.

Vous pouvez ainsi emménager en toute tranquillité sans attendre le remboursement de votre dépôt de garantie initial !"

UN SERVICE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX LOCATAIRES 

*Voir mentions au dos de la plaquette